Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260409-DELIB_2026_028-DE

CONCARNEAU

# DÉLIBÉRATION N°2026-028

## SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 2 avril 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

**Étaient présents :**

M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, M. Luc LESAGE, Mme Eléna PATY, M. François LE TOLLEC, Mme Tiphaine MAREC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, Mme Martine CLAUDEL, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, Mme Muriel LE PAGE, Mme Valérie GUILLOU, M. Pascal JAOUEN, M. Didier LE CORRE, Mme Nancy THOMAS, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Marie PERON, Mme Julie LEROY, M. Gilbert LE BRIS, Mme Céline LE TENDRE, Mme Nathalie RENAULT, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO, M. Mikhaël POMMIER.

**Pouvoir :**

M. Antony LE BRAS donne pouvoir à Mme Nathalie RENAULT.

**Secrétaire de séance :** M. Claude GUILLOU

**Nombre de conseillers :** 35 en exercice, 34 présents, 35 votants.

**PV séance précédente** : Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2026 a été adopté par 35 voix POUR

**Publication par voie d'affichage du 14 avril 2026 au 14 juin 2026**

## SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES VITRERIES DES BATIMENTS COMMUNAUX - LOT 1 « NETTOYAGE DES LOCAUX »

M. Claude GUILLOU, adjoint au Maire, expose :

La Commission d'Appel d'Offres du 20 septembre 2022 avait prononcé l'attribution du marché de prestations de nettoyage des locaux et des vitreries de bâtiments communaux – Lot 1 « Nettoyage des locaux » à l'entreprise ARCADE NETTOYAGE pour un montant annuel de 76 481,57 € HT sur la partie forfaitaire du marché.
Ce marché n°2022-09 avait été notifié le 4 novembre 2022 à ARCADE NETTOYAGE. Ce marché était conclu pour une durée initiale de 1 an à compter de sa notification et prévoyait la possibilité de 3 reconductions annuelles. Les prestations de ce lot 1 ont été reconduites 3 fois, jusqu'au 3 novembre 2026, date de fin du contrat

Au cours de l'année 2025, la Direction Education Jeunesse a émis le souhait de revoir la répartition de son personnel, en charge du nettoyage des locaux (bâtiments municipaux et scolaires), celle-ci souhaitant récupérer les agents concernés par le nettoyage de certains sites, pour les déployer sur d'autres sites scolaires. Pour cela une réflexion a été menée en interne, afin que les prestations de nettoyage des bâtiments communaux concernés (hors scolaires) soient prises en charge dans le cadre de ce marché, induisant une plus-value via la conclusion d'un avenant.

Une moins-value serait également à prendre en compte dans le cadre de cet avenant pour la prestation « non activée » du site de la Poudrière.

La date de fin du marché étant le 3 novembre 2026, un avenant n°1 a été proposé pour avis à la Commission d'Appel d'Offres du 2 février 2026, concernant les prestations supplémentaires pour les 9 derniers mois, à savoir :

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260409-DELIB_2026_028-DE

- En moins-value (site de la Poudrière) : - 1 479,11 € HT ;
- En plus-value (prestations supplémentaires sur les 9 derniers mois du marché) : + 39 579 € HT.

Soit un montant total de l'avenant 1 de 38 099,89 € HT. Nouveau montant du marché 2022-09 pour la période 4 de 114 581,46 € HT (soit 1 plus-value de 49,81%)

L'avenant n°1 a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 2 février 2026.

Selon l'avis donné par la Commission d'Appel d'Offres du 2 février 2026,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **26 voix POUR**
**8 CONTRE**
**(Mmes LE TENDRE, RENAULT, DUPUY, ROSARIO, MM LE BRIS, LE BRAS, LE BON, POMMIER)**
**(Mme LEROY s'étant absentée au moment du vote)**

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant n°1 au marché n°2022-09 de prestations de nettoyage des locaux et des vitreries de bâtiments communaux – Lot 1 « Nettoyage des locaux » et de le notifier à l'entreprise ARCADE NETTOYAGE.

A Concarneau, le 10 avril 2026,
Le Maire,
Quentin LE GAILLARD

